



COMITE DIRECTEUR

Réunion du samedi 1^{er} décembre 2012

Etaient présents : NIVELON Gérard, Président

BESSON Dominique, BESTOSO Franck, CHAPELAT Jean-Claude, CHATAING Brigitte, CHAZAL Jacques, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DOUCHAIN Jean-Pierre FILLEUX Jo, JACOB Christophe, LAPEIRE Jean-Marc, MICHOT Olivier, MOIROUX Sylvie, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul.

Etaient excusé(e)s: ALBINET Benoît (représenté par NIVELON Gérard), ANTOY Mohamed, BOUAZIZ Marcel (représenté par BESSON Dominique), CHARBONNIER Jean-Marc (représenté par DILDARIAN Jean-Claude), GAILLARD Pascal, MANIEL Cyril, MARTINS José (représenté par MICHOT Olivier) MESTRE Philippe (représenté par SERRE Jean-Paul), QUINSAT Nicolas (représenté par CIPIERE Julien), REGENT Carine, SABATIER Paul.

Etaient absent(e)s : LADJIC Tania, MADI Abdillah, VERLAGUET Nicole.



Le quorum des membres du Comité Directeur étant atteint, la séance est ouverte à 9 h 00.

1. Ouverture par le Président

(G. NIVELON)

En ouverture le Président informe les présents du décès de M. René MONTMORY. Jacques CHAZAL nous rappelle l'engagement de René MONTMORY au sein du Comité Départemental, membre élu du Comité de 1980 à 1992 et notamment Trésorier Adjoint de Simon CAILLOT puis de Jean-Claude DABERT. Un hommage lui sera rendu à l'Assemblée Générale.

- Convention triennale d'objectifs avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Le Président, accompagné du Secrétaire Général et de Thomas FAYE ont rencontré Olivier CHAMBON, Vice-Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme et ses services, ainsi que Timothée BOMMIER de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour faire le bilan de la convention 2009 – 2012 et étudier la convention d'objectifs 2013 – 2016. Au cours de cet entretien, nous avons été félicités du travail mené par le Comité Départemental et la modernité de la réflexion menée par notre Fédération que nous déclinons au quotidien. Il a été acté que la convention serait reconduite pour les 3 prochaines années afin de mettre en œuvre notre Plan Départemental d'Objectifs et ceci malgré un cadre budgétaire pour les collectivités et l'Etat très restreint. Une fois cette convention rédigée, nous organiserons au Comité Départemental une signature officielle.

- Match de préparation de l'Equipe de France Féminine du 20 mai 2013

Le Président rappelle aux membres du Comité Directeur que nous aurons le plaisir d'accueillir l'Equipe de France Féminine en préparation du Championnat d'Europe le lundi 20 mai prochain à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. C'est une grande satisfaction pour l'équipe dirigeante du Comité. Un groupe d'organisation sera constitué très prochainement sur le modèle de celui que nous avons mis en place pour le Tournoi des Etoiles. Le pilotage local sera assuré par Gérard NIVELON, Olivier MICHOT et Jean-Claude DILDARIAN qui seront en relation avec le Président de la Ligue du Lyonnais. Gérard NIVELON et Cyril MANIEL le rencontreront le 7 décembre prochain à Paris lors de l'AG Fédérale.



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54
Fax : 04 73 90 03 75

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com

Association n° W632001116
SIRET : 414 230 227 000 12
Code NAF / APE 9312 Z
Banque Postale 1447-86 Clermont-Fd
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

- Conseil de Zone du 16.17 novembre 2012

(O.MICHOT)

Olivier MICHOT et Gérald NIVELON ont assisté à la dernière réunion du Conseil de la Zone Centre. Olivier MICHOT informe les présents sur le contenu des débats.

Au cours de cette réunion de Zone, Jean-Marie DEGANIS, CTS Coordonateur, a présenté le bilan d'activité de la Zone sur le plan des formations des cadres, des joueuses et joueurs. Il est également revenu sur un voyage d'étude en SERBIE afin d'orienter la formation du Jeune sur les bases de ce qui peut être réalisé en dans ce pays. La mentalité, le respect et le travail plus approfondie de la part des jeunes Serbes ont surpris les CTS présents qui ont enchainé les entretiens avec des entraîneurs serbes de renom mais également un Arbitres FIBA puis ont participé à des rencontres de jeunes (U13 / U15 / U17) dans les clubs phares de Serbie.

Les Vices Présidents de la FFBB (Bernard GAVA & Pierre COLLOMB invités pour l'occasion) étaient également présents pour nous donner les axes prioritaires de développement de la FFBB puis de nous illustrer ce message par un document synthétique, simple et complet. L'échange avec les participants a duré 3 heures et a porté sur les principaux thèmes que la FFBB a mis en avant depuis quelques temps dont la mutualisation de nos efforts à faire vivre le Basket sur le Territoire et le nouveau marketing que la FFBB a souhaité engager sur les années à venir. Ils sont revenus sur les derniers résultats de nos équipes de France Séniors et Jeunes en 5x5 puis 3x3 et ont conclu sur les objectifs à atteindre à plus ou moins long terme.

Ensuite, dans le secteur des Officiels Johann JEANNEAU a également faire le bilan sur l'arbitrage dans la Zone Centre. Après être revenu sur la grève qui a entaché le début de saison dernière notamment à haut niveau, il a pu se satisfaire de la formation continue des Jeunes Arbitres de la Zone Centre récompensée par des accessions aux niveaux supérieurs (Nicolas QUINSAT & Christophe FERREIRA accédant au groupe Haut Niveau pour notre Département).

En ce qui concerne les OTM, la Zone Centre est toujours à la recherche d'un Responsable de Zone, missions assurée jusqu'ici par Johann et jusqu'à nomination d'une personne.

En dernière partie, le Trésorier de la Zone a ensuite présenté le budget de la saison passée et informe les participants du budget prévisionnel. Une augmentation importante est à noter chez les évaluateurs d'arbitres pour cette saison puisque ceux-ci bénéficieront de 30 € supplémentaires qui représentent des frais de repas et une reconnaissance du travail accompli par ces personnes. Cette décision votée par le Comité Directeur Fédéral a impacté fortement les comptes des Zones.

Enfin, Gérald NIVELON a réalisé une présentation via power point du Tournoi des Etoiles 2012 qui aura lieu pour la dernière fois à Clermont-Ferrand avant de passer le flambeau au Comité de la Côte d'Or pour 2013 et 2014.

- Communication du Comité

- *Bulletin trimestriel*

La semaine prochaine paraîtra un nouveau support de communication du Comité intitulé « basket63.mag » qui sera un bulletin trimestriel d'information sur les activités écoulées du Comité. Dans ce premier numéro, nous couvrirons la période depuis la reprise du 25 aout jusqu'au 1^{er} décembre.

Ce « mag' » sera diffusé largement dans le département ainsi qu'à une liste plus large. Il sera également mis en ligne sur le site du Comité. L'objectif est d'évoluer progressivement vers une newsletter pour faire vivre plus régulièrement notre site Internet.

- *Nouveau site du Comité – Page Facebook*

Julien CIPIERE revient sur le lancement du nouveau format du site Internet que nous avons décidé de développer chez QUOMODO, partenaire de la FFBB. Nous bénéficions d'un tarif légèrement inférieur au précédent cout du site Internet qu'il convenait de rénover. Nous avons déjà eu des retours de la part des clubs, qui trouvent ce nouveau site plus accessible dans son organisation simplifiée par rapport au précédent schéma.

Par ailleurs, cet outil nous permet d'avoir des relations directes avec Facebook, c'est pour cela que nous avons décidé d'ouvrir une page d'information sur ce réseau social afin de cibler un public plus jeune. Notre site alimentera automatique cette page Facebook. Il convient donc de prévoir sur l'ensemble de nos opérations des articles et photos de nos actions.

Les membres du Comité Directeur félicitent Julien CIPIERE pour son efficacité dans le traitement de ce dossier.

○ *Informations diverses*

Le Président informe les membres du Comité Directeur que sur proposition de Cyril MANIEL, nous avons retenu la société HYENA pour la réalisation de notre nouvelle charte graphique et de notre nouveau logo qui sera présenté lors de la soirée du 7 janvier.

Gérald NIVELON travaillera en relation avec Cyril MANIEL et Jacques CHAZAL pour faire une présentation des différents logos du Comité depuis sa création pour aboutir au nouveau logo.

● Informations fédérales

Gérald NIVELON rappelle la démission de Marie-Noëlle SERVAGE du Comité Directeur de la Fédération pour des raisons personnelles. Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale, Thierry BALESTRIERE assure l'intérim.

Le Président rappelle aux présents que l'Assemblée Générale Elective de la FFBB se tiendra le samedi 8 décembre prochain pour renouveler l'intégralité du Comité Directeur.

35 places sont mises au vote réparties pour 13 femmes (ni plus, ni moins) et 22 hommes (ni plus, ni moins). Le 36^{ème} membre du Comité Directeur est le Président de la Ligue Nationale.

Nous avons reçu le PV de la Commission électorale faisant état de **54 candidatures** (17 femmes et 37 hommes). Gérald NIVELON, élu sortant à renouveler sa candidature. Michel GILBERT, Président de la Ligue s'est également porté candidat. En revanche Nicole VERLAGUET, membre sortante n'a pas souhaiter se présenter pour un nouveau mandat. Le Président SIUTAT devrait être à nouveau candidat à la Présidence de la Fédération.

Les délégués seront Nicole VERLAGUET et Gérald NIVELON, élus par l'Assemblée Générale. Cyril MANIEL sera suppléant et sera sur place si nécessaire.

Pas d'autres informations particulières.

● Point sur les décisions du Bureau Directeur (Octobre et Novembre)

Les membres du Comité Directeur ont reçu le PV du Bureau Directeur du mois d'octobre et recevront prochainement celui du mois de novembre. Toutefois, le Président souhaite revenir sur 2 points

○ *Conciliation avec Benoit ROYER MANOHA*

Suite à la demande de conciliation formulée par Benoit ROYER-MANOHA, le Président a signé une convention de rupture conventionnelle avec notre ancien salarié. Cette convention a été établie par Maître JARRY, avocat-conseil du CDOS. L'ensemble des procédures administratives nécessaires ont été faites par le Secrétaire Général en relation avec Maître JARRY et le CRIB. Mardi dernier, nous avons signé ce protocole d'accord et indemnisé notre ancien CTF.

Le Président indique que le Bureau Directeur a fait le choix de signer ce protocole d'accord plutôt que de nous engager dans une procédure contentieuse devant le tribunal des PRUD'HOMMES qui aurait pu s'avérer plus couteuse que l'indemnité versée à Benoit ROYER-MANOHA. L'intégralité de cette dépense sera comptabilisée en dépense exceptionnelle dans le compte de résultat 2012-2013.

○ *Contentieux avec le PONTGIBAUD BC*

Le Président informe les présents que nous avons transmis le dossier à un huissier pour le recouvrement intégral de la dette du PONTGIBAUD BC. Nous avons par ailleurs décidé de déduire du versement du 1er quart des licences 2012 – 2013 à la Ligue d'Auvergne ILa part régionale + fédérale + assurance des licences 2011 – 2012 non payées à ce jour par le PONTGIBAUD B.C. et qui ont été réglée à la Ligue l'année dernière par le Comité du Puy-de-Dôme pour le PONTIBAUD B.C. soit 1 447.30 €.

Nous n'avons aucune nouvelle du Président de PONTGIBAUD. Toutefois nous alerterons le Maire de PONTGIBAUD ainsi que le Conseiller Général concerné de notre procédure.

2. Dossiers spécifiques

- Redéploiement du personnel départemental

- *Validation des missions et du cadre général du 2^{ème} poste de CTF
Echéancier de recrutement en vue d'une embauche en janvier 2013*

(J.C. DILDARIAN)

Le Secrétaire Général fait le bilan des travaux présentés lors des dernières réunions du Bureau. Le Bureau Directeur du 10 novembre 2012 a validé les points suivants :

- Cadre Général : Création d'un 2^{ème} poste de Conseiller Technique Fédéral avec classification envisagée en Groupe 3 en contrat à durée indéterminée à compter de janvier 2013 (date précise à fixer).
- Durée hebdomadaire de travail de 20 heures avec montée en charge progressive pour atteindre 26 heures puis 35 heures en fonction de la mise en place des actions du plan de développement 2012-2016 du Comité.
- Missions : Ces missions seront en majeure partie dites de « terrain » : Mise en œuvre de notre politique en relation avec le monde scolaire : Opération Basket Ecole-Rassemblement USEP-UNSS ; Mise en œuvre de notre politique en faveur Mini Basket : Rassemblements Baby et Mini ; Assistanat du CTF sur le domaine de la formation du joueur(e) : Détection-Préparation et convocation.
- Recrutement : Mise en place d'une cellule de recrutement de 5 personnes comprenant : Président, Secrétaire Général, Trésorier, Vice-président en charge du Pôle Formation, Vice-président en charge du Pôle Développement.
- Echéancier du recrutement : Avant le 15 décembre 2012 : mise en ligne de l'offre d'emploi sur le site internet dédié à l'emploi du sport en Auvergne en partenariat avec Pôle Emploi et le Guichet Unique Sport, sur le site du Comité et la lettre d'infos. Clôture des candidatures 15 jours après la mise en ligne de l'offre d'emploi. Avant le 13 janvier 2013 : Etude des dossiers de candidature et convocation des candidats pré sélectionnés pour un entretien d'embauche. Embauche envisagée le lundi 14 janvier 2013.

En l'état actuel, le Bureau Directeur a jugé prématuré d'envisager la création d'un poste de secrétariat même à temps partiel. Les tâches administratives liées aux actions techniques seront assurées provisoirement par le 2^{ème} CTF. Cette éventuelle embauche fera l'objet d'une étude à l'horizon septembre 2013. (Décision lors du Comité Directeur du mois de Mai sur le budget).

- *Validation du financement du 2^{ème} poste de CTF*

(G. NIVELON)

Le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier ont étudié un plan de financement du poste et de pérennisation en s'appuyant sur le dispositif « Emploi Tremplin » du Conseil Régional d'Auvergne dont nous bénéficions auparavant. En revanche nous étalerions cette aide sur 5 années civiles (2013 à 2017 incluse) avec prime de pérennisation en 2018 et financement intégrale sans aide du Conseil Régional en 2019. Sur cette période 2013 – 2019, il est proposé une augmentation progressive de la part emploi sur la part départementale de licence pour arriver à terme, comme c'est le cas pour le poste de CTF, à un financement intégral sur les licences.

Sur le plan des financements publics, hormis l'aide potentielle du Conseil Régional, nous n'intégrons que les aides publiques garanties à ce jour dans le cadre de notre convention avec le Conseil Général et la Direction Départementale du Puy-de-Dôme.

Sur le plan des charges, nous intégrons une montée en charge très rapide du temps de travail qui ne se fera peut-être que plus lentement qu'imaginé dans ce budget.

Toutefois, il s'avère que le financement de ce poste dans de telles conditions générales nécessite un fond de réserve d'environ 20 000 € utilisable sur 7 ans pour garantir sans risque la création d'un tel poste. Même si nous avons fait un résultat financier important la saison dernière, l'objectif était de reconstituer les Fonds de réserve du Comité que nous avons fortement dégradé en début de mandat.

En l'état actuel des choses, le Comité Directeur considère qu'il serait prématuré de se lancer dans un nouveau recrutement sans avoir au préalable étudié la mise en place de cette dotation financière spécifique. Nous pourrions éventuellement la constituer sur la base du résultat financier des manifestations programmées cette saison.

Le Président propose donc de remettre ce point à l'ordre du jour du Bureau Directeur du 14 janvier 2013 avec l'état financier à la fin de la première partie de la saison en cours. Nous pourrions alors ré étudier nos marges éventuelles de manœuvre. Par ailleurs, le budget prévisionnel du match de l'Equipe de France Féminine sera établi avec les nécessités d'avance éventuelle de trésorerie à faire durant cette manifestation.

- *Réflexion « Emploi d'Avenir » du Conseil Général* (G. NIVELON)

Lors de notre rencontre avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme, Olivier CHAMBON nous a indiqué que le CG63 allait accompagner la politique nationale des « Emplois d'Avenir » dans le département en soutenant financièrement des structures assez « solide » pour accueillir des jeunes dans le cadre de ce dispositif. Il nous a invités à intégrer cet élément dans nos réflexions globales autour de la professionnalisation de notre structure.

Compte tenu du fait que le public ciblé est un public faiblement qualifié et en recherche d'un premier emploi, il nous paraît difficile de proposer un emploi d'encadrement technique. Nous étudierons ce dispositif dans le cadre de nos réflexions sur l'organisation administrative du Comité.

- Convention Equipe Technique Régionale / Convention Conseil Régional d'Auvergne

- *Bilan du Bureau Régional du 22 novembre 2012* (J.C. DILDARIAN)

Lors des deux dernières réunions du Bureau Directeur, la Ligue a établi sa convention pluriannuelle avec le Conseil Régional pour le financement des actions régionales sur la période 2013 – 2016 (inclus). Une enveloppe est réservée au soutien financier des Comités Départementaux pour la mise en œuvre de leur politique. Suite à une demande formulée à la Ligue d'aide de 2 500 € afin de financer le PASS', les OBE, Créa'Club et le Parcours 3x3, nous avons obtenu une enveloppe de 2 000 € par an pendant 4 ans (contre 1 000 € par an pendant 3 ans sur le précédent mandat).

Le Président indique sa satisfaction de voir que le Bureau de la Ligue a témoigné d'un plus fort soutien financier à la politique mise en œuvre par le Comité. Cette aide financière complémentaire non budgétée nous permettra certainement un peu plus de liberté pour la mise à disposition de notre CTF dans le cadre de la renégociation de la convention ETR.

Quelques autres informations sont données sur les grandes orientations de la Convention Régionale qui restent à valider par le Comité Directeur Régional et le Conseil Régional d'Auvergne.

- Schéma de Coopération des clubs clermontois

- *Transfert de la Classe Sportive du collège Gérard PHILIPPE* (C. JACOB / G. NIVELON)

Suite au développement des classes sportives dans notre département, nous nous sommes interrogés sur la pertinence du maintien sous la responsabilité du Comité Départemental de la Classe Sportive installée au Collège Gérard PHILIPPE. De plus, nous ne disposons pas d'internat à proximité ce qui ne permet pas un véritable recrutement à l'échelle départementale. Cette classe sportive ayant de plus en plus une vocation clermontoise, nous envisageons le transfert de cette classe sportive vers un club clermontois ou à une coopération clermontoise de club.

En parallèle de cette réflexion, nous avons rencontré le Président de l'AS MONTFERRAND, celui du STADE CLERMONTOIS B.A. et celui de l'UNION ASM SCBA qui nous ont présenté leur projet général du club notamment la partie concernant la formation des joueurs. Il s'avère que celui-ci pourrait parfaitement intégrer le transfert de la Classe Sportive et à la conclusion de cette rencontre, nous avons envisagé un transfert progressif de cette structure vers l'Union ASM SCBA avec une période commune de transition.

Il est précisé que le projet reste ouvert à d'autres clubs clermontois qui souhaiteraient éventuellement se manifester pour la pérennisation de cette classe sportive créée par le Comité Départemental, mais dont la finalité a évolué au cours du temps.

Concernant le suivi scolaire des élèves, le Comité Départemental accompagnera également cette transition car il est à noter que cela fait partie des véritables réussites de cette structure et que le Principal du Collège est très attentif à ce double cursus. De même, concernant les élèves actuellement dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} qui envisagent de poursuivre au collège Gérard PHILIPPE, cette continuité sera assurée, sachant qu'il n'est pas obligatoire que les élèves soient licenciés dans le(s) club(s) support(s).

- Développement territorial

- *Synthèse des réunions de secteurs d'Automne*

(O. MICHOT)

Olivier MICHOT fait un rapide bilan des réunions de secteur d'Automne qui avait pour ordre du jour :

- Point sur le début de saison: situation des clubs et tendances au niveau des licenciés, changements règlementaires, championnats, formation joueurs et cadres, etc.
- Ecoles Territoriales d'Officiels
- Pratique du 3X3
- Réflexion sur des pistes de collaboration entre les clubs du secteur

Globalement, nous pouvons nous satisfaire de la présence dans ces réunions de secteurs (voir tableau ci-dessous). Un bilan a été fait lors de la Commission Dynamique Territoriale et la tendance « les gros sont de plus en plus gros, le petits de plus en plus petits » se confirme. Les clubs ont pu faire face à l'augmentation sensible de nouveaux licenciés, même si les créneaux de mise à disposition des équipements sportifs sont de plus en plus restreints.

Olivier MICHOT indique que nous avons invité de manière tardive le Ligue d'Auvergne laquelle n'a pu répondre favorablement à notre invitation. Toutefois, le Président de Ligue considère « qu'il pourrait être intéressant dans le futur que la ligue s'associe à ces réunions de secteur pas obligatoirement d'une façon systématique avec comme objectif de rencontrer régulièrement nos clubs et surtout d'éviter de multiplier les sollicitations des bénévoles de nos clubs. ».

Nous reconduirons donc l'invitation pour les réunions de secteurs d'hiver (15 février – 15 mars)

Présence aux réunions de secteurs d'automne	Clubs			Licenciés		
	Total	Présents		Total	Représentés	
CLERMONT-VILLE	14	9	64 %	1 323	831	63 %
GERGOVIE et SUD AGGLO	10	8	80 %	1 391	1 307	94 %
RIOM et LIMAGNE	11	7	63 %	1 299	1 033	80 %
ISSOIRE VAL D'ALLIER	7	3	43 %	853	479	56 %
THIERS et FOREZ	11	9	82 %	1 233	906	73 %
MONTAGNE et COMBRAILLES	15	3	20 %	937	465	51 %
TOTAL	68	39	57 %	7 036	5 021	71 %

- *Licences Contact*

(G. NIVELON)

La Fédération organise par Zone des conférences téléphoniques concernant les licences CONTACT. Le Président a proposé à Jo FILLEUX, Jean-Claude DILDARIAN et Olivier MICHOT de participer à celle à laquelle nous sommes conviés le 10 décembre prochain.

3. Pôle Administration et Finances

(J.C. DILDARIAN / J.P. SERRE)

Administratif

(J.C. DILDARIAN)

○ *Tournoi des Etoiles*

Jean-Claude DILDARIAN donne des informations générales sur l'organisation de l'édition 2012 du Tournoi des Etoiles. Il rappelle qu'une réunion des bénévoles est prévue le mardi 4 décembre 2012 en soirée. Nous avons dû renégocier la prestation avec le CROUS qui doit faire face à des problèmes de temps de travail pour son personnel. Finalement l'ensemble des repas devront être pris en un point unique à savoir la Maison des Sports.

Financier

(J.P. SERRE)

○ *Point sur le règlement de la provision par les clubs et sanctions éventuelles*

A ce jour, seul l'ABC MAHORAIS CLERMONT n'est pas à jour de paiement de la provision 2012-2013 (environ 1 200 €). Nous sommes également en attente du solde 2011 – 2012 de l'US ORCET (environ 200 €).

○ *Etat financier / Transition comptable*

Pas de remarques particulières sur les comptes. Nous sommes en attente de règlement d'une facture de la FFBB concernant l'Université d'été de la FFBB. Un état comptable sera établi pour le Bureau Directeur du 14 janvier prochain.

○ *Comptabilité analytique*

(G. NIVELON)

Gérald NIVELON, en relation avec Jean-Paul SERRE et Dominique BESSON, travaille sur une présentation analytique de nos comptes afin qu'ils soient plus facilement lisibles par tout un chacun.

Ce travail sera soumis également à l'avis d'un professionnel avant exploitation pour la tenue des comptes du Comité. Nous devrions pouvoir établir notre compte de résultat et notre budget prévisionnel sous ce nouveau format.

4. Pôle Développement

(O. MICHOT)

○ *Présentation du Challenge de Développement 2012 - 2016*

Olivier MICHOT présente aux membres la proposition de la Commission Dynamique Territoriale concernant la redéfinition du challenge départemental de développement. Les objectifs sont :

- Contribuer à la politique de développement de la FFBB
- Récompenser l'effort de développement de la part des clubs
- Encourager un développement quantitatif dans un premier temps et qualitatif dans un second temps
- Cibler le développement d'une catégorie spécifique lors de chaque saison

A ce titre, la Commission propose la création de deux challenges :

- Le challenge dit « fixe » : Augmentation de l'ensemble des Licencié(e)s d'un club toute catégorie cumulée en pourcentage par rapport à la saison précédente
 - ✓ Dotation financière de 1 350 € récompensant les 5 premiers clubs du Département
 - ✓ 1er : 500 € / 2ème : 350 € / 3ème : 250 € / 4ème : 150 € / 5ème : 100 €
 - ✓ Un classement général est établi par le Comité au 31 Mars de la saison en cours
 - ✓ Récompense donnée à l'AG
- Le challenge dit « variable » : A chaque fin de saison, la commission déterminera le thème de ce challenge pour la saison suivante
 - ✓ Dotation financière de 1 350 € récompensant les 5 premiers clubs du Département
 - ✓ 1er : 500 € / 2ème : 350 € / 3ème : 250 € / 4ème : 150 € / 5ème : 100 €
 - ✓ Un classement général est établi par le Comité au 31 Mars de la saison en cours
 - ✓ Récompense donnée à l'AG

- Afin de doter un maximum de clubs, le cumul de prime pour un même club dans les différents challenges n'est pas autorisé. La prime la plus haute sera retenue pour le club, et il sera fait appel au club suivant au classement du challenge concerné pour remplacer un club en situation de cumul.

Après cette présentation qui ne suscite pas de question particulière, le Président soumet le projet au vote.

Accord unanime du Comité Directeur

Concernant le challenge variable, la Commission Dynamique Territoriale propose pour cette saison de cibler la Catégorie Féminine – « Famille Joueur », sur la base de deux critères :

- Critère n°1 : Création d'équipe supplémentaire féminine à partir de U11 au sein d'un club du département
- Critère n°2 : Augmentation de l'ensemble des Licenciées Féminines d'un club toute catégorie cumulée en pourcentage par rapport à la saison précédente

Accord unanime du Comité Directeur

Sur la base de ces éléments, Olivier MICHOT transmettra à Jacques CHAZAL le projet de règlement. Dès qu'il sera validé par Jacques, les documents seront mis en ligne.

5. Pôle Pratiques

(J. FILLEUX)

- *Etat des licenciés au 1er décembre*

(J. FILLEUX)

Saison 2011 / 2012			
Hommes	3 851	57 %	
Femmes	2 917	43 %	Total 6 768

Saison 2012 / 2013			
Hommes	3 950	57 %	
Femmes	2 914	43 %	Total 6 864

Evolution			
H	+ 99	+ 2.6 %	
F	- 3	- 0.1 %	Total + 96 + 1.4 %

- *Groupe de travail « Mission de service au club »*

(J.M. LAPEIRE)

Le Groupe de travail a été constitué avec pour objectif de définir un nouveau mode opératoire pour la délivrance des licences par le Comité. Ce groupe de travail doit définir :

- Un outil d'information simple pour les clubs sur les documents à fournir et les délais à respecter
- Un processus de traitement en interne au Comité de l'arrivée des documents à l'édition du carton de licence dans un délai maximum de 5 jours
- Une méthode de contrôle simplifiée pour les Commissions Sportives

Le groupe de travail présentera ses conclusions lors de la réunion du Comité Directeur du 9 mars 2013.

6. Pôle Formation

(C. JACOB)

- *Double cursus : Mise en œuvre pratique à partir de janvier 2013*

(C. JACOB / N. QUINSAT)

Philippe MESTRE et Nicolas QUINSAT n'étant pas présent à la réunion, il n'est pas possible de débattre de ce projet. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du Comité Directeur du 9 mars 2013.

- *Développement des Ecoles Territoriales d'Officiels*

(O. MICHOT / N. QUINSAT)

A l'issue des réunions de secteurs, nous pouvons envisager la création de diverses écoles territoriales d'officiels dans chacun des secteurs du département.

Franck BESTOSO indique qu'il ne faut pas se « borner » aux limites des secteurs et que si des projets de clubs doivent émerger à cheval entre deux secteurs, il sera important de les encourager. De même, il indique qu'il serait peut être bon d'aménager la définition de certains secteurs, ceux-ci étant trop petit pour pouvoir avoir une réelle activité.

Le Président indique que les secteurs tels qu'ils ont été conçu ont pour but de favoriser la concertation à proximité, et qu'il est évident qu'il ne faut pas y voir des limites trop rigides qui pourraient nuire au développement de diverses opérations de formation notamment.

7. Questions diverses

- *Commission Sportive*
 - Demande de réception les modifications des compositions de listes de joueurs et de joueuses brûlées validées par la Commission Sportive Régionale afin d'améliorer notre suivi
 - Situation difficile pour l'équipe de DF3 du RC CHARBONNIERES PAUGNAT
 - Question sur l'enregistrement des fautes techniques B. En cours d'étude par la FFBB.
- *Le Président*
 - Demande de bourses au Jeunes Sportifs attribuée par le Conseil Général du Puy-de-Dôme : Lisa BERKANI, Hugo MILOSEV, Floriane DELORME, Chloé JOURNAL

8. Signature de la convention de partenariat 2013 – 2016 avec le Crédit Mutuel Massif Central

A l'issue de la réunion, le Président a signé une convention de 4 ans avec le Crédit Mutuel Massif Central en présence de Sylvie LOPEZ (Directrice Agence Neuf Soleils CMMC) et Jean Pierre NICOLAS (Responsable du secteur Puy de Dôme au CMMC) et des membres du Comité Directeur.

Cette convention de partenariat confirme l'engagement de la banque mutualiste aux côtés du Comité du Puy-de-Dôme pour la durée du mandat avec une aide financière permettant notamment de doter désormais les Ecoles Départementales et Fédérales de Mini Basket lors de l'obtention de leur label.

Après 6 ans de partenariat annuel, on notera que pour la première fois cette convention est conclue pour une durée de 4 années consécutives.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45

*Gérald NIVELON
Président du Comité*

*Jean Claude DILDARIAN
Secrétaire Général*